

Courrier des lecteurs

Genève est une grande ville...

Lettre du jour

Carouge, 5 septembre Automobiliste, il m'arrive d'être pris dans un bouchon au quai Wilson; passager, il m'arrive de voyager debout dans le train entre Nyon et Genève. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour que je demande aux Genevois de dépenser un milliard (ou plus) pour me permettre - peut-être - de ne pas perdre quelques minutes sur le chemin des Eaux-Vives. Il y a par ailleurs des bouchons à toutes sortes d'autres endroits (...). Pourquoi s'attaquer précisément, en priorité, à celui dont la résolution coûte, de loin, le plus?

Genève est maintenant une grande ville, acceptons-le. Eh oui, dans une grande ville, il y a des bouchons! Les malins circulent en dehors des heures

de pointe, ou en deux-roues, ou en transports publics, ou en covoiturage. Les autres allument la radio et subissent... ou alors se souviennent qu'un boulevard périphérique existe, il s'appelle l'autoroute de contournement, que la Confédération veut l'élargir.

Dans le même contexte géographique, nos amis zurichois, toujours prompts à décrocher les subventions fédérales, n'ont aucune traversée de leur lac, ni existante, ni en projet. (...)

Mis à part les dividendes politiques, la petite traversée de la rade profitera surtout à quelques entreprises, en partie étrangères (car qui chez nous a l'expérience de traversées sous-lacustres?). Notre économie profiterait de manière bien plus équilibrée en affectant les mêmes montants à des objets ô combien plus urgents.

Daniel Gubler



Si la traversée de la rade semble séduisante pour tous les conducteurs qui usent souvent et nerfs sur le pont du Mont-Blanc, sommes-nous ici dans la réalité des besoins pour Genève?

En effet, déplacer les bouchons sans vouloir les résorber ne résoudra rien.

Dès lors, soutenons la traversée du lac, qui finaliserait le «Ring», l'anneau autoroutier qui enlace Genève, et participera à la fluidité du trafic, comme l'autoroute de contournement à l'écart du centre-ville les nombreux véhicules qui traversaient jadis Genève pour gagner, notamment, les autoroutes françaises.

Bien sûr, il faudra plus d'un jour, la Confédération se fera certainement tirer l'oreille, les négociations avec les partenaires privés et les communes seront conséquentes et il conviendra de s'armer de patience.

Néanmoins, il y a une chose qui est certaine: si nous ne tirons pas tous à la même corde dans l'intérêt même de Genève, nos petits-enfants voteront encore pour savoir quelle traversée construire. Une genevoiserie pure et dure.

Ayons donc le courage d'être les visionnaires d'une Genève soucieuse du mieux-être des personnes qui y résident, et soutenons ensemble la traversée du lac!

Roland-Daniel Schneebeli

Ce n'est pas trop cher payé

Vésenaz, 4 septembre Selon les expertises, le prix de la traversée de la rade oscillerait entre 660 millions et 1,2 milliard. En prenant une valeur moyenne de ces chiffres à 930 millions. Cela représente 60% du seul élargissement de l'autoroute de contournement (1,5 milliard payé par Berne), 60% du coût total du CEVA (1,5 milliard, dont 698 millions pour Genève) et moins que le coût du réaménagement de la gare CFF (1 milliard payé par Berne).

En prenant le prix de 700 millions avancé par le TCS pour la traversée de la rade, ce montant représenterait moins

d'un franc sur six du total de tous ces grands projets d'infrastructure.

L'amortissement et le coût d'exploitation du tunnel de la traversée de la rade représenteraient entre 25 et 40 millions par an, soit seulement 10 à 20% de la subvention accordée chaque année par l'Etat aux TPG.

Enfin, si l'on compare ce montant au budget global de l'Etat de Genève (8 milliards par an), la traversée de la rade ne représente qu'un franc sur 250 dépensés chaque année.

Bref, la traversée de la rade ne met aucun projet d'infrastructure en péril et ne menace pas le fonctionnement général de l'Etat. Elle n'est que le juste prix de l'amélioration de la qualité de vie qu'elle apportera à Genève. Ni plus ni moins. Et ce prix est totalement supportable par nos finances cantonales.

Claude Zuber

Bons points pour les Trois-Chêne

Onex, septembre Je viens de passer six semaines à l'Hôpital des Trois-Chêne. N'ayant pas pu saluer tout le monde lors de mon départ, je tiens, par ces lignes, à remercier chaleureusement tout le personnel hospitalier de l'unité 04. Merci aussi au physio et à l'ergothérapeute pour leur aide efficace. Tout le monde donne son maximum pour notre bien-être et nos soins. Par la même occasion, un coup de chapeau pour les cuisiniers et le personnel du restaurant Bleu-Ciel. Mention spéciale pour les desserts, aussi variés que délicieux!

Fernande Rothen

Rectificatif

L'ours Harold Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans la «Tribune de Genève» du 28 août sous le titre «L'ours Harold inaugure le premier cours d'anglais». Les enseignants n'ont pas reçu cinq jours de formation, comme nous l'avions écrit, mais huit.

Réd.

Rade: paralysie ou fluidité?

Vernier, 8 septembre Lors de la venue d'Ikea à Vernier, les débats furent également animés à cause de l'augmentation prévue (5200 véhicules/jour) du trafic sur la route de Vernier, à l'époque déjà surchargée.

Vernier s'est battu pour obtenir deux voies supplémentaires. Résultat, de l'aveu même de l'Administration cantonale des transports auditionnée en commission en février 2014: la génération de trafic individuel motorisé est inférieure aux estimations de 2005. Le trafic induit par Ikea représentant 10% du trafic global, grâce aux deux voies construites, c'est même le seul endroit où le trafic est fluide sur la route de Vernier! Comme quoi la prévision des transports n'est pas une science exacte, et que les affirmations de tous bords doivent être prises avec la plus extrême réserve. Dans le même temps, le CEVA entrera

en fonction et on prévoit une augmentation du trafic de 43% d'ici 2030. Il ne faut donc pas opposer transports publics et transport individuels mais développer les deux en parallèle pour pouvoir y répondre. La traversée de la rade est donc indispensable!

Christina Meissner, députée UDC, présidente du Conseil municipal de Vernier

Il est temps de creuser ce tunnel

Versoix, 4 septembre La traversée de la rade améliorera la vie de tous les usagers du pourtour de la rade. En effet, on dénombre aujourd'hui 70 000 véhicules qui empruntent chaque jour le pont du Mont-Blanc ainsi que les quais ou rues attenantes des deux rives pour passer d'une rive à l'autre. 70 000 véhicules, c'est l'équivalent d'une colonne de voitures pare-chocs contre

pare-chocs s'étalant de Genève à Saint-Gall. C'est presque un véhicule chaque seconde, de jour comme de nuit. Ces 70 000 véhicules génèrent des bouchons, de la pollution et du bruit.

Avec la traversée de la rade, on évitera qu'une bonne partie de ces véhicules passe par le centre-ville, puisqu'ils rejoindront l'autre rive en amont. Résultat des courses, on parle de la moitié du trafic en moins dans le pourtour de la rade.

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

Que l'on soit piéton, usager des TPG, cycliste, motard, automobiliste ou camionneur, chacun va y trouver son compte. D'une part en ce qui concerne la qualité de vie aux abords du lac, d'autre part en ce qui concerne la fluidité du trafic et donc le gain de temps en déplacement. Après des décennies de discussions et de réflexions, je pense qu'il est temps d'agir et de construire ce tunnel sous-lacustre qui n'apporte que des avantages.

Jean-Marc Leiser

Une genevoiserie de plus? Non!

Genève, 7 septembre Traversée de la rade ou du lac, voilà des notions qui s'entrechoquent et, au final, les Genevois n'y comprennent plus rien!

Certains se jettent déjà au pied des autels et imploront «pitité, Seigneur, pas une genevoiserie de plus!»

Lu sur les blogs



Genevois, apprenez le chinois!

Philippe Meyer: Après une semaine en Chine d'une délégation économique genevoise conduite par Pierre Maudet, chef du Département de l'économie, quatre appréciations cruciales sur la manière de faire des affaires en Chine ont été présentées: 1. Les relations personnelles l'emportent sur les contrats; ainsi, il faut être prêt à se déplacer personnellement au moins quatre fois par an en Chine. 2. Savoir mettre en avant ses propres avantages. 3. A tous les niveaux, les collaborateurs chinois ont un niveau de qualification aussi bon que les Occidentaux. 4. Les Occidentaux qui ne parlent pas chinois ne trouveront bientôt plus de débouchés en Chine. (...) Une rencontre avec des entrepreneurs suisses a permis de mettre en perspective les véritables bouleversements économico-

stratégiques qu'entraîne le développement du continent, à une vitesse inégalée dans l'histoire de l'humanité. Ainsi, les entreprises genevoises ont découvert que le degré de sophistication de l'économie chinoise dans ses grandes villes côtières a bouleversé les certitudes de ces dernières décennies: Hongkong, de par son coût de la vie, a perdu de sa créativité entrepreneuriale et concentre ses forces sur les multinationales. Les nouvelles petites entreprises, les créateurs, choisissent désormais de s'implanter directement en Chine.

<http://philippemeyer.blog.tdg.ch>

Pérou: menace sur l'environnement

Bernard Comoli: Sous prétexte de promouvoir les investissements, la loi péruvienne 3627 affaiblit considérablement les compétences du ministère de l'Environnement. C'est notamment le cas dans le domaine de la surveillance des activités extractives (minerais, pétrole), qui sont particulièrement étendus au Pérou, et des sanctions en cas de délits environnementaux. De la même manière, la loi réduit les compétences de l'Etat dans l'approbation de zones de réserves naturelles en proposant que les

décisions dans ce domaine ne soient plus uniquement du ressort du ministère de l'Environnement, mais soient prises par décret suprême avec un vote du Conseil des ministres. Cette modification augmente la bureaucratie des procédures et donne un caractère politique à ces prises de décisions. (...) <http://bcomoli.blog.tdg.ch>

Formation des jeunes: soutenir et non exclure!

Alfonso Gomez: (...) La nouvelle Constitution genevoise a rendu l'école obligatoire jusqu'à 18 ans. Dans les grandes villes suisses, la moyenne d'âge d'entrée en apprentissage est de 18 ans. A Genève, seuls 20% des jeunes de cette classe d'âge obtiennent une maturité au collège. Une formation pour chacun-e, selon la formule de la cheffe du DIP, est un objectif essentiel. En attendant, pourquoi mettre les jeunes en échec scolaire? Ce qui semble être recherché, c'est une limitation du parcours de certains élèves dans le secondaire pour ne rien obtenir in fine. Admettons. Mais alors pourquoi avoir mis en place un règlement en catimini, sans mesures d'accompagnement? Que vont devenir les élèves «exclus»? Aller

dans les Ecoles de culture générale (ECG), qui sont déjà surchargées et les bâtiments insuffisants? En apprentissage? Soit, mais que fait le DIP pour adapter la formation professionnelle? Espère-t-on que les entreprises créent des places d'apprentissage d'un coup de baguette magique? Le risque est de favoriser les décrochages scolaires qu'on prétend combattre. La méthode porte avec elle une légère odeur de soufre. En excluant très rapidement les élèves, on limite les coûts au DIP. (...) <http://atoutdifferierlaviepassivevuhogro.blog.tdg.ch>

Alcool à Carouge, limite...

Dominique Barbuzz: Vendredi soir sur la place du Marché, c'était limite, limite. Les taux d'alcool étaient au plafond, les bouteilles volaient, les malades vomissaient et les bourrés urinaient. Plusieurs patrouilles de police et nos policiers municipaux sur la brèche toute la nuit. Que faire? Tout a été essayé, la prévention, la présence d'assistants sociaux formés à ce genre de situation. (...) Faut-il permettre la consommation d'alcool sur la voie publique? Une intervention s'impose. <http://pdccarouge.blog.tdg.ch>

Tribune de Genève

Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève, Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11 - Fax/rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse) 12 mois: Fr. 449.-, **Courrier:** Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse ou +41 22 322 33 10)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire: parital@sr.tamedia.ch
Tél.: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haebler, Frédéric Julliard, **Directeur artistique:** Sébastien Cottolias, **Adjointe resp. photo:** Estée Paredes
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary

Rubriques: Genève: Xavier Lafargue, Suisse: Judith Mayencourt, Monde: Olivier Bot, **Economie:** Roland Rossier, **Sports:** Pascal Bornaud, **Culture:** Pascale Zimmermann, **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaux, **Samedi week-end:** Jérôme Estébe, **Signé Genève:** Fabien Kuhn, **Internet:** Daniel Klopfenstein, **Blogs:** Jean-François Mabut (fmabut@tdg.ch), **Médiateur:** Daniel Comoli www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club Lecteurs: Fabrice Schöch
Tél. 022 322 40 00, Fax. 022 322 39 72
Une publication de: **Tamedia Publications romandes SA** Pietro Supino, éditeur Serge Reymond, directeur général

Publicité Print Suisse romande Tamedia Publications romandes SA Rue des Rois 11, 1204 Genève 11 +41 22 322 34 25 publicite.geneve@sr.tamedia.ch et abonnements@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande Tamedia Publications romandes SA Werdstrasse 21, 8003 Zürich Tél. +41 44 251 33 75 publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

Announces Guichet rue des Rois 11, 1204 Genève 11, www.mylamedia.ch - référence point-annonces
Tirage contrôlé (REMP 2013) 45 418 exemplaires
Audience (Mach Basis 2014-1) 120 000 lecteurs

Indications des participations importantes selon l'article 322 CC
20 Minuten AG, 20 minuti Ticino SA, Aktiengesellschaft des Winterthurer Stadtanzeiger, Berner Oberland Medien AG BOM, Brandstore FF AG, carlyou Schweiz AG, CLB Centre d'Impression Lausanne SA, Distributionskompaniet Aps, Doodle AG, DZB Druckzentrum Bern AG, DZO Druck Oetwil SA, AG, DZZ Druckzentrum Zürich AG, Edita SA, Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, Espace Media AG, FashionFriends AG, Glattaler AG, Hompage AG, JobCloud AG, Jobbuchmaschine AG, LIC Lausanne-cités SA, Le Temps SA, LS Distribution Suisse SA, MetroKross Danmark A/S, Olmero AG, Schaefer Thun AG, search.ch, Société de Publications Nouvelles SPN SA, Soundnews A/S, Staricket AG, Swiss Classified Media AG, Tagblatt der Stadt Zürich AG, Tamedia Publications romandes SA, tuttlach AG, Verlag Finanz und Wirtschaft AG, Ziegler Druck- und Verlags AG, Zürcher Oberland Medien AG, Zürcher Regionalzeitungen AG
Imprimé en Suisse
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonces, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

